



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 mai 2021

Membres présents : G. Arranz, A. Chapart, JL. Goyot, M. Nys, H. Toggwiler.

Pouvoir(s) adressé(s) au Club : L. Chapart (M. Nys), J Simonnot (G. Arranz). M-J. Pimpim (H. Toggwiler).

Membre(s) excusé(s) : J Simonnot, A. Legris, M-J. Pimpim, L. Chapart.

Début de séance : **10h15**

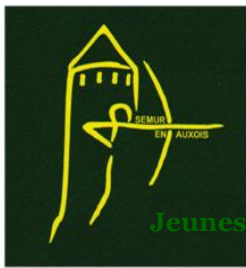
Ordre du jour :

- 1 - Validation du précédent compte-rendu.
- 2 - Réouverture de nouveaux créneaux du club après le 19 mai suite à la modification du couvre feu.
- 3 - Prise de l'acte d'annulation de Sols'Tir 2021.
- 4 - Compétition du TAE du 20 juin 2021, (compétition qui était liée Sols'Tir d'été).
- 5 - Calendrier compétition 2022.
- 6 - Sortie prévu à Vievy le 29 mai.
- 7 - Subvention ANS.
- 8 - Animations.
- 9 - Suivi des affaires en cours.
- 10 - Projet d'investissement et d'objectif pour le club.
- 11 - Question diverses.

***Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois***

N° SIRET 494826290 00020

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

1*Validation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 29 avril 2021 n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

Le compte-rendu de ce conseil est réalisé par G. Arranz

2*Réouverture de nouveaux créneaux du club après le 19 mai suite à la modification du couvre-feu (invitation aux encadrants à Gilles et Fabien) :

Les assistants entraîneur sont présents seulement au point 3 de ce CA

Après accord des encadrants suite à la modification du couvre-feu nous allons appliquer les nouveaux horaires à partir du 9 juin 2021: voir Document joint.

3* Prise de l'acte d'annulation de Sols'Tir 2021 :

- Le bureau qui s'est réuni le 10 mai porte à la connaissance du conseil et ce avec regret **le report à 2022 de l'évènement Sols'Tir d'été.**

Ceci en fonction

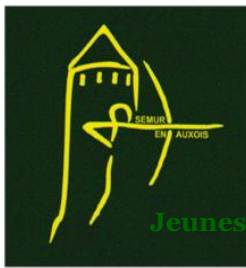
- 1) des dernières décisions et des exigences du gouvernement liées au Covid pour les semaines à venir
- 2) par respect des bénévoles, prestataires et partenaires associés.
- 3) de la marge d'inconnu qui perdure.

Cette belle fête donnera pleinement sa dimension l'année prochaine et peut être elle sera combinée avec l'inauguration des travaux du Foirail.

Le CA a choisi pour le Sols'Tir d'été 2022 la date du **19 juin 2022.**

Le CA remercie tous les bénévoles qui se sont portés candidat à l'organisation de cette festivité. Nous leur ferons part de nos remerciements nominativement par mail pour leur engagement dans notre association.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 mai 2021



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

4 *Compétition du TAE du 20 juin 2021 :

- Suite au nouveau protocole de sécurité lié au Covid 19 et les élections régionales, le CA a décidé à l'unanimité moins une abstention, **d'annuler la compétition prévue le 20 juin matin.**
- Grégoire se chargera auprès de la FFTA et de la Ligue BFC de Tir de la demande d'annulation de la compétition.

5*Calendrier compétition 2022 :

- Nous ne pouvons prévoir d'organiser une compétition en salle à cause de l'incertitude sur l'évolution du dossier des travaux de la salle.
- Demande d'une compétition TAE Nationale support du cph 21 le **19 juin 2022** en même temps que le Sols'Tir d'été 2022.

Grégoire se charge de la démarche.

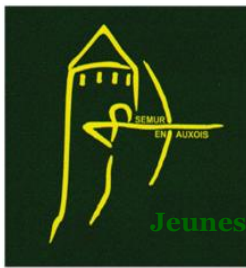
6*Sortie prévue à Vievy le 29 mai :

- Le CA a décidé de modifier la sortie à Vievy prévue le 29 mai.
- la sortie est reportée le **19 juin 2021** et suivie par une au **18 septembre 2021** pour les raisons suivantes :
- Le calendrier du club ayant été modifié (Sols 'Tir), nous allons organiser en remplacement une sortie à Vievy pour la fin de saison et pour la reprise en septembre.
- Nous ferons de cette sortie une rencontre avec un maximum d'archers et d'accompagnants, nous allons communiquer sur cette initiative par mail et sur FB.
- *Pour pouvoir participer à cette sortie il n'est pas obligatoire d'avoir une licence FFTA car le parcours est privé, c'est pour cela que nous inviterons tous nos licenciés 2019 2020 à participer à ce moment convivial et sportif.*
- Les modalités d'inscription pour ces 2 sorties vous seront données tout prochainement.
- Il sera proposé les billets tombola FFH Tokyo

7*Subvention ANS :

- La demande des aides financières par l'ANS a été faite pour des arcs (1130,24€), des stabs (267,72€), des flèches (432,86€), et 2 tables extérieures (740€) .

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 17 mai 2021



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Nous allons acheter dès maintenant pour l'école de tir à l'arc les flèches ainsi que les stabs.

Nous décidons d'attendre le retour sur l'attribution des subventions pour l'achat à la rentrée des arcs ainsi que pour les tables. Les tables PMR ne seront utilisables en tout état de cause qu'au printemps 2022.

8* Animations :

- Animation du 14 juillet gratuite (vente des billets de tombola FFH pour les JO). Réunion le vendredi 21 mai de 17h30 à 19h par visioconférence avec le responsable de l'organisation pour la mise en place
- Animation CDSA : dates et nombre d'animations sont à confirmer avec l'organisateur, Devis envoyé pour une animation d'une durée de 1h30.

9* Suivi des affaires en cours :

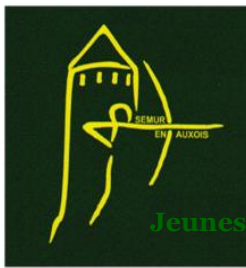
- Finition des bancs extérieurs → Jean Louis et Fabien.
- Les bancs pourront être mis à disposition **avant et après désinfection des utilisateurs.**
- Essai et finitions avec les essais de déplacement de la structure lorsque le temps le permettra, prévu cet été. → Alain et Jean Louis

10* Projet d'investissement et d'objectif pour le club :

- Alain va prendre contact avec les services technique pour demander quelles autorisations administratives sont nécessaires pour la construction d'un pas de tir abrité.

11* Question diverses :

- Hervé nous fait part que le club est éligible à la labellisation « sport santé » et « sport santé maladie longue durée » car il est un professionnel de santé qui peut encadrer les « patients » en tant que kiné. Hervé se porte volontaire pour la mise en place de cette activité au sein du club, il va prendre contact avec les médecins pour leur présenter le projet du club pour les personnes qui ont des pathologies qui peuvent être prisent en charge. Il faudra peut-être acquérir du matériel adapté pour ces personnes qui s'engagent auprès du club à faire du tir à l'arc. A suivre.



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Prochaines réunions :

- Conseil d'Administration : Mardi 29 juin 19h30 par Skype.

Fin de séance : 20h10